

ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE CRAMANT

Procès verbal du conseil d'école du 4 mars 2022

Enseignants présents :

- Mme THIEME, Mme BUKWA et M. BONNIER (directeur) ;
- Mme LOUVET, M. THIEME (directeur).

Représentants des collectivités présents:

- M. GERALDY (maire de Cramant) ;
- Mme BARBIER, Mme OYANCE, Mme PREVOSTAT pour la mairie de Cramant ;
- Mme CIOSEK et M. DIDIER pour la mairie de Cuis.

Délégués des parents d'élèves présents :

- Mme HERBIN, Mme ADAM, Mme PACHOLSKI, Mme MANTEAU et M. MILLIOT.

Excusés :

- M. BUFFRY (maire de CUIS) ;
- Mme BRULANT (IEN de l'inspection Chalons Ouest)

Absente :

- Mme PEREIRA

- Fusion des deux écoles pour la rentrée 2022 :

La fusion de l'école élémentaire et de l'école maternelle en une seule entité (école primaire de CRAMANT) a été bien actée pour la prochaine rentrée scolaire. Cette école primaire de quatre classes comportera donc une classe unique d'élèves de maternelle (de la petite section à la grande section). Mme LOUVET a demandé à la mairie de bien vouloir lui communiquer des informations d'ici le mois de juin pour l'organisation des journées avec l'ATSEM affectée à sa classe. Elle a demandé notamment à ce que l'ATSEM soit présente au moment de l'accueil des élèves. La question de l'organisation du dortoir a été soulevée, notamment la possibilité de faire intervenir une 2nde ATSEM à cet effet. Concernant l'utilisation des locaux à la prochaine rentrée, Mme LOUVET a également demandé s'il lui était possible d'utiliser les deux classes.

La mairie a donc proposé de prévoir un rendez-vous avec Mme LOUVET avant le mois de juin afin de décider ensemble de cette nouvelle organisation de cette classe de maternelle.

- Sécurité :

Comme annoncé lors du précédent CE, un exercice de type attentat-intrusion armée a bien été organisé au mois de décembre, selon un scénario choisi par l'équipe enseignante. Le scénario du confinement dans chaque salle de classe a été retenu cette année (contre un scénario de fuite l'année précédente). L'exercice s'est très bien déroulé (après plusieurs entraînements) et les enfants ont tenu correctement leur place avec un maximum de discrétion, le rôle des intrus étant tenu par les stagiaires de Mme THIEME.

Du côté maternelle, le traditionnel « jeu du dortoir » a également été réalisé dans le cadre de cet exercice attentat-intrusion : tous les enfants ont ainsi pu réaliser un confinement dans le plus grand calme, validant ainsi les différents entraînements réalisés en amont.

Concernant la sécurité, M. THIEME a tenu à alerter le conseil sur des comportements de plus en plus visibles lors des accueils et qu'il juge dangereux : en effet, suite à la crise sanitaire, de nombreux parents ont pris la mauvaise habitude de ne plus amener leurs enfants jusqu'à la porte de la classe le matin ou jusqu'au portail l'après-midi (puisque les élèves sont accueillis dans la cour de récréation généralement). Certains élèves longent ainsi le trottoir, voire peuvent traverser seuls la rue particulièrement empruntée lors de ces moments : un incident lui a d'ailleurs été rapporté dernièrement concernant un enfant qui a bien failli être renversé par une voiture. M. THIEME a donc insisté sur l'importance d'amener ces jeunes élèves jusqu'à l'entrée de l'enceinte de l'école afin que ceux-ci soient assurés d'être en parfaite sécurité, et a proposé à M. BONNIER de réfléchir lors de la réécriture du prochain règlement intérieur de l'école primaire à spécifier clairement cette obligation.

- Organisation de stages de réussite :

M. THIEME et M. BONNIER se sont portés volontaire pour la mise en place d'un stage de réussite qui se tiendrait à l'école élémentaire du lundi 11 au vendredi 15 avril 2022 à raison de 5 matinées de 3 heures chacune. Ce dispositif a été proposé à 11 élèves de CM1 et de CM2 et pourra se tenir si un minimum de 8 élèves répond présent (chaque groupe devant comporter un minimum de 4 élèves pour un maximum de 6 élèves). Au cas où ce stage de réussite est validé, M. BONNIER demande l'autorisation à M. GERALDY de mettre à disposition une ou deux salles de classes (suivant le nombre de groupes d'élèves qui seront retenus) et de prévoir le ménage des toilettes le matin.

- Projets et thème de l'année :

L'école élémentaire s'est engagée dans un projet PAG autour du thème des contes. Les élèves n'ont pas pu aller au théâtre La Comète à Chalons en Champagne du fait de la crise sanitaire mais ils bénéficient en revanche de l'intervention de Zémanel, un artiste (comédien, plasticien et auteur de littérature de jeunesse) durant plusieurs jeudis. Le jeudi 7 avril, une restitution de ce PAG sera réalisée devant quelques officiels de l'éducation nationale. M. BONNIER a donc demandé à ce que la garderie ne soit pas utilisée ce jour-là et soit vidée de son mobilier afin que les enfants puissent exposer leurs productions et faire leur représentation théâtrale. Le vendredi 1^{er} juillet, une nouvelle représentation théâtrale sera proposée cette fois aux parents des élèves à la salle des fêtes de CRAMANT.

Le projet de classe transplantée en Bretagne, en raison de l'évolution de la crise sanitaire, a été abandonné. L'ATR a depuis remboursé les 4 320 € que l'Association des Amis des Ecoles avait versés pour le voyage à Bruxelles qui n'a jamais vu le jour en 2020.

Cependant, les enseignants espèrent pouvoir organiser une ou deux sorties à la journée d'ici la fin de l'année scolaire.

M. THIEME interviendra, dans le cadre des décloisonnements mis en place depuis le début de l'année, dans les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 afin d'effectuer un cycle handball, avec pour objectif final la participation à une rencontre inter-écoles à Avize. M. LELONG, président du Handball Club d'Avize a été contacté pour le prêt de matériel.

A ce jour, les enseignants de maternelle ne sont pas en mesure d'annoncer de manière certaine qu'une sortie pédagogique aura bien lieu mais assurent travailler sur ce sujet.

- Travaux :

Concernant la réhabilitation des écoles, les enseignants ont demandé si les demandes de subvention ont été faites. M. GERALDY a répondu par la négative en déclarant qu'elles ne le seraient pas avant 2023. Des devis ont été demandés pour ce qui est du chauffage dans l'école et la création d'un City Stade. Concernant le City Stade, sa réalisation dépendrait à la fois des subventions récoltées mais aussi de l'avis des riverains.

Le processus d'insonorisation du réfectoire, bien qu'en attente pour le moment, est en cours. Deux devis ont été délivrés par l'entreprise Sparnacoustique :

- un devis de 15 474 € qui prévoirait l'installation de toiles acoustiques aux murs et au plafond ;
- un devis de 18 034€ qui prévoirait l'installation de toiles acoustiques aux murs, au plafond et au sol.

Dans les deux cas, tous les éléments installés seraient démontables et réutilisables.

Mme PACHOLSKI a demandé quel était l'intérêt d'insonoriser la cantine alors qu'il y a de moins en moins d'élèves (actuellement, 35 élèves en moyenne mangent quotidiennement à la cantine).

Il a été demandé à M. GERALDY si les contribuables payaient pour le prêt qui avait été souscrit pour la réhabilitation des écoles. Il a répondu par l'affirmative, précisant qu'il restait 500 000€ et rappelant que les travaux n'avaient jamais eu lieu du fait qu'il manquait 300 000€.

Les enseignants ont demandé si le bureau du directeur du centre aéré, non utilisé depuis quelques temps, pouvait servir à entreposer du matériel de sport. Mme BARBIER a répondu positivement en précisant que ledit bureau devait d'abord être vidé.

Le problème du radiateur dans la classe des CP qui menace de se décrocher du mur a été évoqué (car représentant un danger immédiat). M. GERALDY a répondu que c'était en cours.

Quelques dysfonctionnements ont été également soulevés : le problème des distributeurs de savons qui ont été installés trop hauts dans les toilettes par rapport à la taille des enfants de CP-CE1. D'autre part, il manque toujours des poignées de fenêtres dans la classe des CM1-CM2.

Mme THIEME a demandé s'il était possible d'installer des roulettes sur une table pour les besoins de son spectacle de théâtre. M. GERALDY a répondu qu'il y réfléchirait mais que cela ne serait pas forcément faisable.

Enfin, les enseignants ont demandé la réhabilitation des jardins de l'école. La mairie a répondu qu'elle s'en chargerait. Une demande de pots ainsi que du terreau a été faite pour les futurs semis. Mme BARBIER a également profité de cette question pour proposer une opération jardinage intitulée « plante ton slip ».

- Matériel informatique :

Les enseignants ont évoqué à nouveau les problèmes récurrents de « crash » des ordinateurs qui pilotent les TNI en cours d'utilisation.

La mairie a annoncé qu'un informaticien avait réglé le problème chez Mme LOUVET et celle-ci a confirmé une nette amélioration depuis cette intervention. L'informaticien devrait donc venir prochainement dans les autres classes.

Mme BUKWA souhaiterait l'achat de tablettes numériques supplémentaires mais M. GERALDY a exposé ses réticences et évoque la possibilité de financer ce matériel pour moitié avec l'Association des Amis des Ecoles qui de son côté, invite la mairie à assumer ce financement.

- Périscolaire :

Il a été évoqué à nouveau le temps trop long des repas pendant la cantine. Il serait souhaitable que ce temps de restauration n'excède pas 50 minutes afin que les enfants aient le temps de se défouler avant la reprise des cours.

Il a été demandé également pourquoi les élèves de maternelle ne remontaient pas après avoir mangé. La mairie déclare ne pas comprendre pourquoi ce dispositif n'était pas respecté par le personnel de cantine.

Des représentants de parents ont demandé également pourquoi les adultes ne mangeaient pas à la table des enfants. Il a été répondu que l'animatrice ne souhaitait pas manger sans masque avec les élèves.

M. BONNIER :

M. THIEME :